



SPORT

Applicable à partir du GP Portugal, 28-30 janvier, 2022

- **Nouvel horaire de la pesée**

Le nouvel horaire de la pesée sera à 18h00 (06h00 de l'après-midi) la veille de la compétition.

- **Période de Qualification pour les Jeux Olympiques 2024**

La Qualification Olympique débutera le 24 juin 2022 et se terminera le 23 juin 2024.

- **Règlementations pour les évènements par Equipes Mixtes**

Si un CNO se qualifie pour l'épreuve par équipes mixtes des Jeux Olympiques, tous les athlètes qui se sont qualifiés pour la compétition individuelle pourront prendre part à la compétition par équipes mixtes, jusqu'à un maximum de sept (7) femmes et sept (7) hommes.

- **Liste de Classement Mondial (WRL) de la FIJ**

Si un athlète sur la Liste de Classement Mondial (WRL) de la FIJ change de nationalité, il conservera tous ses points WRL.

- **Règles de participation pour les Championnats du Monde Seniors**

Seuls les athlètes classés de 1 à 100* dans la WRL seniors, et les athlètes classés de 1 à 16* dans la WRL juniors, peuvent participer, chaque Fédération Nationale peut engager :

- jusqu'à 9 participants pour les femmes avec au maximum 2 athlètes par catégorie.
- jusqu'à 9 participants pour les hommes avec au maximum 2 athlètes par catégorie.

*Les athlètes de rang égal peuvent tous participer.

EDUCATION ET ENTRAÎNEMENT

Règlementation applicable avec tolérance à partir du GS Paris, 5-6 février, 2022

Fin de la tolérance à partir du **1er janvier 2023**

- **Conformité du judogi**

Si le judogi n'est pas conforme aux règles de la FIJ, aucun judogi de réserve ne sera fourni et l'athlète sera disqualifié pour le combat.

- **Fourniture d'un judogi de réserve**

Le judogi de réserve est prévu seulement dans les cas suivants :

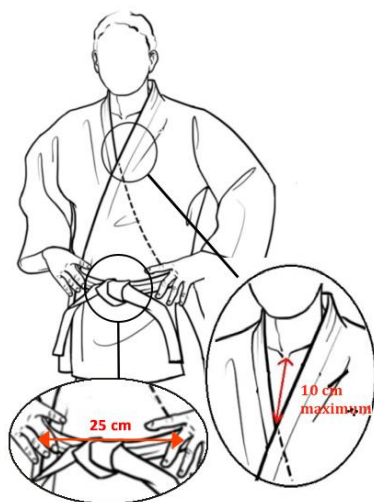
- Déchirure lors d'un combat.
- Tâches de sang ou autre tâche apparente lors d'un combat.
- Judogi perdu ou volé (le document de réclamation des bagages de la compagnie aérienne/ferroviaire ou le rapport de police doit être fourni).
- Judogi rendu non conforme à l'utilisation en compétition durant la compétition après constat des contrôleurs FIJ.

- **Pré-contrôle du judogi et du dossard**

La FIJ organise un pré-contrôle du judogi et du dossard de deux jours avant le premier jour de la compétition, et jusqu'à la veille du dernier jour de compétition. L'heure exacte est mentionnée dans la brochure de l'évènement.

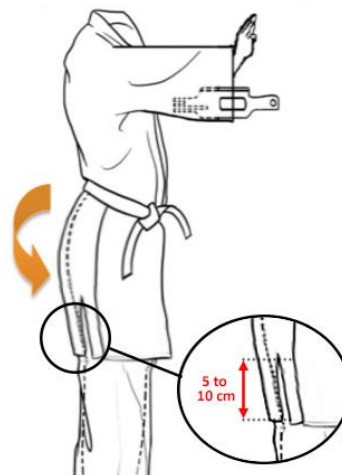
Le pré-contrôle du judogi est effectué à la demande des athlètes qui le souhaitent. A cet effet, les combattants doivent porter leur judogi avec la ceinture serrée.

- **Règles du judogi**



La distance des points de croisement de la veste, au niveau de la ceinture, est augmentée à 25 cm (au lieu de 20 cm). La ceinture doit être portée juste au-dessus de l'os de la hanche et être nouée fermement. *Image de gauche*

La veste doit complètement recouvrir les fesses (plus 5 à 10 cm). *Image de droite*



- **Pesée aléatoire**

Des vérifications aléatoires du poids des athlètes sont organisées. Elles se déroulent sous la responsabilité de la Commission de Education et Entraînement de la FIJ. Il n'y aura pas de pesée aléatoire pour les évènements par équipes mixtes de la FIJ.

Pour les épreuves du WJT de la FIJ, la pesée aléatoire débute une heure avant le début de la compétition chaque jour jusqu'à environ 30 minutes au plus tard avant le premier combat de l'athlète.

Les athlètes doivent apporter leur accréditation pour l'identification. Le poids de l'athlète ne peut être supérieur de plus de 5 % à la limite de poids maximale officielle de la catégorie.



MÉDICAL

Applicable à partir du GP Portugal, 28-30 janvier, 2022

- **Blessures avec du sang**

Pendant un combat, une blessure avec du sang peut être traitée par le médecin à deux (2) reprises. Si le même saignement nécessite un traitement pour la troisième fois, l'arbitre doit déclarer l'adversaire vainqueur par kiken-gachi. Cependant, la Commission Ad Hoc de la FIJ, en consultation avec le Commissaire Médical de la FIJ, peut décider de permettre que la même blessure avec du sang soit traitée plus de deux (2) fois. Si le saignement ne peut être arrêté, le Commissaire Médical de la FIJ en informera l'arbitre qui déclarera l'adversaire vainqueur par kiken-gachi.

- **Luxation d'un doigt ou d'un orteil**

Pour préserver la santé des articulations des athlètes, en particulier pour ceux qui manquent d'expérience en matière d'autotraitement, les athlètes sont autorisés à demander une aide médicale pour la remise en place des articulations des doigts et des orteils, y compris la mise en place et la pose de bandes pour sécuriser l'articulation.